



Levothyrox : toujours aucune explication !

Acceptera-t-on enfin de prendre en compte l'expertise des patients ?

A l'issue de la réunion du Comité Technique de Pharmacovigilance qui a eu lieu à l'ANSM le 6 juillet, en présence des associations de patients, on n'en sait guère plus sur les raisons qui ont précipité un grand nombre de patients dans des souffrances considérables depuis le printemps 2017. Le [3^{ème} rapport de pharmacovigilance](#) montre qu'il y a maintenant **plus de 30 000 patients** qui ont signalé des effets indésirables, parfois très handicapants, avec la nouvelle formule du Levothyrox, distribuée en France depuis avril 2017. **30 000 signalements en un an - contre environ 10 par an avant la mise sur le marché de la nouvelle formulation !**

AUCUNE explication n'a été apportée concernant les effets indésirables subis par les patients. Sous la pression des analyses conduites à ses frais par l'association AFMT, l'ANSM vient de rendre publique une analyse tendant à montrer la « conformité » du Levothyrox Nouvelle Formule. Mais de l'aveu même de l'ANSM, cette analyse a été conduite sur des lots récents, et non sur les lots commercialisés en 2017 et qui avaient donné lieu à l'explosion des signalements d'effets indésirables. De même que l'ANSM a admis pendant cette réunion ne pas avoir analysé les paramètres toxicologiques en question aujourd'hui (dextrothyroxine notamment) lorsqu'elle a conduit des analyses en août 2017 sur les comprimés disponibles à l'époque.

L'ANSM a déclaré vouloir s'appuyer sur **l'expertise-patients** pour analyser cette crise, mais a simultanément appris aux associations de patients qu'elle assumait d'avoir constitué depuis 5 mois **un groupe de travail pluridisciplinaire les excluant, intégrant seulement des « experts spécialistes », c'est-à-dire des psychiatres, des anesthésistes-réanimateurs ...** Contrairement à ce qui avait été annoncé au départ, les représentants des associations n'en font donc pas partie. *« C'est incompréhensible. L'ANSM a indiqué aujourd'hui prendre acte qu'en effet elle avait ignoré les requêtes et courriers des associations de patients depuis 5 mois sur ce sujet notamment, et avoir accompli ce travail à notre insu. Ce n'est pas ainsi qu'on peut avancer ! »* déplore Beate Bartès, présidente de l'association Vivre Sans Thyroïde.

Loin de construire de la confiance, l'ANSM persiste dans un fonctionnement opaque et faisant fi du savoir expérientiel des patients et de l'apport des associations, qui sont pourtant à leur contact de façon permanente : les interrogations des malades, leurs difficultés, permettraient véritablement d'enrichir les points de vues et de mieux comprendre. Mais on persiste à nous exclure des travaux.

Une petite avancée, si elle se concrétise : à la demande de VST, les autorités sanitaires ont demandé depuis plusieurs semaines au laboratoire Merck de fournir un bilan des sur-ventes de Levothyrox ancienne formule dans les pays étrangers, où les patients français sont allés se fournir en très grand nombre depuis un an. Aucun retour à ce jour du laboratoire. Mais ces chiffres seront nécessaires pour analyser ce qui s'est passé en France et connaître l'ampleur du phénomène, et seul Merck les détient. De même nous n'avons pu obtenir aucune information précise sur la date prévue pour l'arrêt définitif de la fabrication de l'ancienne formule.

Nous continuons à demander à ce que les autorités diligentent une expertise indépendante sur les lots incriminés, et qu'elles intègrent réellement les représentants des patients dans tous les travaux, y compris scientifiques.

Association Vivre Sans Thyroïde

Contacts presse

Beate Bartès 06.73.35.11.81 / info@forum-thyroide.net
Sabine Bonnot 07.82.55.32.43 / info@forum-thyroide.net
www.forum-thyroide.net